Envoyé en préfecture le 11/09/2026
Reçu en préfecture le 11/09/2026
Publié le
ID : 056-215601683-20260911-D11_06_2026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE PLOUHARNEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE	Séance du 10 septembre 2026	Délibération N° 11-06-2026

Date de convocation : 04 septembre 2026

Date d'affichage : 11 septembre 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents : 18

Votants : 19

Objet :

Attribution du marché public « achat d'un tractopelle neuf avec proposition de reprise d'un tractopelle d'occasion »

L'an deux mille vingt-six, le dix du mois de septembre, à dix-neuf heures, le conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, salle du conseil, en session ordinaire publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Erwan DELSAUT.

Etaient présents : Mme Florence BAUDRY, Monsieur Guillaume BEDIN, Mme Sophie BELLAY, M. Philippe BELZ, , M. François CEBRON de LISLE, M. Philippe DELHAYE, M. Erwan DELSAUT, M. Alexandre FERREIRA, M. Angelo GIGLIA, M. Julien GOSSE, Mme Christine HOCHARD, Mme Caroline LE BARON, Mme Isabelle LE PRIOL-NOMAS, M. Eddy LEMAITRE , M. David MARY, Mme Laurence MONFORT, Mme Lisa ROBIC, M. Yann ROUMAIN DE LA TOUCHE.

Absents excusés : Mme Stéphanie CAMBON absente excusée ayant donné pouvoir à Mme Christine HOCHARD

Monsieur Eddy LEMAITRE est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que la commune a engagé une procédure de remplacement de son tractopelle devenu vétuste et générant des coûts d'entretien croissants. Cette acquisition a pour objectif de garantir la continuité et l'efficacité des interventions des services techniques communaux sur le territoire.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 du Code de la commande publique ;
Vu le décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 du Code de la commande publique ;
Vu l'avis d'appel public à la concurrence envoyé à la publication le 27 avril 2026, et fixant au 29 mai 2026 à 12h00, la date limite de réception des offres au marché public d'achat d'un tractopelle neuf avec proposition de reprise d'un tractopelle d'occasion ;
Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres et ouverture des plis en matière de délégation de service public mise en place par la commune de Plouharnel, réunie le 03 septembre 2026 ;
Considérant que les crédits nécessaires à la réalisation de cette acquisition sont inscrits au budget camping 2026 ;

À l'issue de cette consultation, trois entreprises ont remis une offre.
L'analyse des offres a été réalisée conformément aux critères de jugement définis dans le règlement de consultation :

- Prix des prestations : 40 %
- Valeur technique : 60 %

Envoyé en préfecture le 11/09/2026
Reçu en préfecture le 11/09/2026
Publié le
ID : 056-215601683-20260911-D11_06_2026-DE

Au regard de cette analyse, l'offre retenue pour l'achat d'un tractopelle neuf avec proposition de reprise d'un tractopelle d'occasion est celle de l'entreprise M3 – Agence de Vannes, pour un montant de 130 255,00 € HT avec une reprise de 18 500,00€ HT soit 156 306,00€ € TTC avec une reprise de 22 200,00€ TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- Décide d'attribuer le marché public relatif à l'acquisition d'un tractopelle avec reprise de l'ancien matériel communal à la société M3 – Agence de Vannes, pour un montant de de 130 255,00 € HT avec une reprise de 18 500,00€ HT soit 156 306,00€ € TTC avec une reprise de 22 200,00€ TTC,
- Autorise Monsieur le Maire à signer le marché correspondant ainsi que tous les documents nécessaires à son exécution ;
- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget camping.

Ainsi fait et délibéré en Mairie ces jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme,

Plouharnel, le 11 septembre 2026,

Le Maire,
Erwan DELSAUT

